

SEMB  
SAQ

RÉSISTANCES  
FÉMINISTES

PUBLIÉ DEPUIS 1965



# LE PIONNIER

Vol. 58 #03 - Hiver 2023



## QUAND GROSSESSE RIMAIT AVEC PERTE D'ANCIENNETÉ

Il aura fallu des actions en Front commun pour bonifier le salaire durant le congé de maternité, rendre accessible le régime aux travailleuses à temps partiel et augmenter la durée du congé.

03

06

## MILITANTISME AU FÉMININ

Malgré de belles avancées au niveau de la santé et de la sécurité, la SAQ demeure toujours à la traîne en ce qui concerne la conciliation travail-famille.

## L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS)

L'ADS n'est pas une bibitte complexe impossible à utiliser. Elle est un instrument qui aide à atteindre l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.

07



# SOMMAIRE

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Quand grossesse rimait avec perte d'ancienneté | 03 |
| Collectif 8 mars                               | 04 |
| Le droit des femmes au Japon                   | 05 |
| Militantisme au féminin                        | 06 |
| L'analyse différenciée selon les sexes (ADS)   | 07 |

Vous avez une opinion ou une caricature qui peut susciter l'intérêt de vos collègues ? Écrivez-nous et faites-nous parvenir vos textes par courriel à l'adresse suivante : [pionnier@semb-saq.com](mailto:pionnier@semb-saq.com)

Suivez-nous !



Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ (CSN).

## Rédaction

Lisa Courtemanche, Kazuho Yamamoto, Pascale Sauvageau

## Conception graphique

Emilie Paquin

## Crédit Illustration

Marin Blanc

## Pour nous rejoindre :

SEMB, 4200 Rue Adam  
Montréal (Québec) H1V 1S9  
Téléphone : 514 849-7754 / 1 800-361-8427  
Télécopieur : 514 849-7914  
[info@semb-saq.com](mailto:info@semb-saq.com) / [www.semb-saq.net](http://www.semb-saq.net)

## QUAND GROSSESSE RIMAIT AVEC PERTE D'ANCIENNETÉ



J'ai eu mon fils en septembre 1997 et je n'avais pas droit au congé de maternité. J'ai donc dû commencer un nouveau travail deux mois plus tard à la SAQ et j'ai connu Lisette, une collègue mère de deux enfants. Dans une discussion sur les enfants et la maternité, Lisette me dit qu'elle a perdu toute son ancienneté SAQ lorsqu'elle a eu son premier enfant. Ben voyons! J'étais abasourdie d'apprendre cela, moi qui étais une mère monoparentale! Elle me dit que c'était ça pour les femmes dans les années 80 à la SAQ.

C'est un million de femmes qui étaient sur le marché du travail au Québec vers la fin des années 70, et être enceinte, à cette époque, signifiait perdre son emploi et se faire dire: dommage, tu étais bonne...

C'est en janvier 1979 qu'entre en vigueur le congé de maternité au Québec qui vient remédier au congédiement systématique des femmes enceintes.

L'ordonnance du gouvernement québécois instaure un congé de maternité de dix-huit semaines, mais garantit aussi la protection de l'emploi de la travailleuse durant son absence. Cependant, peu de femmes rencontraient les critères d'éligibilité. Il aura fallu des actions en Front commun pour bonifier le salaire durant le congé de maternité, rendre accessible le régime aux travailleuses à temps partiel et augmenter la durée du congé.

De ces luttes, est né en 2006 le RQAP qui s'est amélioré depuis grâce à la mobilisation perpétuelle des femmes et de leurs alliés, et je les en remercie, car aujourd'hui, quand mes collègues m'annoncent la venue d'un bébé, c'est une bonne nouvelle qui rend de bonne humeur!

Merci aux femmes qui luttent, qui se mobilisent et qui s'impliquent pour faire avancer la société.

*Lisa Courtemanche*  
*Présidente SEMB-SAQ*

## COLLECTIF 8 MARS

La Journée internationale des droits des femmes se déroulera cette année sous le thème **Résistances féministes**. Il s'agit d'une réponse à la montée de la droite et à des extrémismes qui n'augurent rien de positif pour les femmes. Ici, comme ailleurs, il est nécessaire de se solidariser et de faire converger nos luttes pour un changement de cap primordial afin de construire une société juste, féministe, inclusive et durable.

Le thème du 8 mars :

### Résistances féministes

Un slogan comme un chant de ralliement, un appel à la lutte, des mots scandés par nos aïeules, nos sœurs et nos alliés-hes hurlés dans les rues, collés sur les murs, murmurés dans nos intimités, ressentis au plus profond de nous-mêmes. Un slogan fait de nos diversités, alimenté par nos colères, nourri par notre sororité. L'heure n'est pas à la division. Elle n'est pas à la négociation. L'heure n'est pas silencieuse. Elle est grave. L'urgence climatique, les polarisations, les privatisations, l'effritement des droits des femmes, l'augmentation des violences à nos égards, l'exacerbation des inégalités, la montée du racisme, le sexisme décomplexé, la haine assumée. Un slogan comme une évidence. L'amour comme acte de résistance.



## LE DROIT DES FEMMES AU JAPON

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, c'est avec un grand plaisir que j'écris quelques mots pour la Journée internationale des droits des femmes. Je me présente un peu. Je m'appelle Kazuho Yamamoto, je suis la conseillère à la convention collective au SEMB depuis quelques mois, et j'ai commencé ma carrière à la SAQ il y a six ans. Côté personnel, je suis née et j'ai grandi au Japon. J'ai immigré au Québec en 2014.

Que pensez-vous du Japon? Un pays très exotique. Le pays du *ramen*. Quand on parle des droits des femmes, vous savez probablement que le Japon est encore en développement au niveau de la promotion sociale des femmes, et il existe toujours des façons de penser arriéré. Il y a toujours des femmes qui quittent leur emploi après le mariage, qu'elles aient des enfants ou non, et deviennent des femmes au foyer, et même les femmes qui décident de rester sur le marché du travail peuvent subir de la pression sociale face à leur choix. L'état de la femme est en train d'avancer, mais à petits pas.

Quant à moi, j'ai grandi dans une famille où ma mère et ma grand-mère travaillaient fort toutes les deux, autant (ou plus) que les hommes dans une épicerie familiale, en plus des tâches ménagères. Ma grand-mère me disait tout le temps qu'en tant que femme, il fallait toujours aider la famille avec les tâches ménagères, mais elle laissait mon frère plutôt « libre » sans rien lui demander. Je ressentais de l'injustice et me demandais pourquoi c'était toujours les femmes qui faisaient tout à la maison. Cette expérience m'a donné le goût d'explorer d'autres horizons plus équilibrés entre les hommes et les femmes.

Après m'être installée au Québec, j'ai vécu quelques mois en tant que « femme au foyer » tout en allant à l'école de francisation et en cherchant un travail. Chaque fois que je rencontrais de nouvelles personnes, elles me demandaient ce que je faisais dans la vie, et quand je leur disais que j'étais une



femme au foyer pour le moment, leur face changeait bizarrement comme si cela ne pouvait plus exister au Canada. Je me suis sentie un peu mal à l'aise de ma situation temporaire, mais en même temps, j'avais l'impression que de travailler ici n'était pas très difficile en tant que femme. On dirait que la société est bien organisée pour accueillir les travailleuses. Je suis contente de pouvoir travailler dans la société québécoise qui est plutôt ouverte et où les gens travaillent, peu importe leur sexe, âge ou autres catégories que l'on donne sans jugement. Toutefois, même ici, il y a des problèmes en lien avec le travail, surtout en ce qui concerne la conciliation travail-famille comme avec la garde des enfants. Malgré ces difficultés, je me sens très à l'aise et j'ai l'impression de pouvoir m'épanouir pleinement ici au Québec. Un jour, pas très loin d'ici, j'espère que les gens, peu importe leur situation sociale, pourront évoluer au sein de la société sur un pied d'égalité.

*Kazuho Yamamoto  
Conseillère à la convention collective*

## MILITANTISME AU FÉMININ

Novembre 1997. Ma première journée au sein de la grande famille SEMB. C'est en 1998 que la phrase que mon délégué régional m'a dite a percolé : « Nul n'est censé ignorer la loi ». La loi, c'est un grand terme pour décrire notre convention collective, le contrat que j'ai passé avec la SAQ. Donc, me voici, à l'aube de 1999, à lire frénétiquement cette « bible ». Depuis ce moment, je me suis impliquée dans mon syndicat. En débutant par la base, divisionnaire, ensuite GTC, pour finalement être nommée déléguée régionale. Mon premier combat : la protection des femmes enceintes. La SAQ étant depuis des années un milieu à prédominance masculine, l'arrivée de la notion de service à la clientèle a favorisé l'embauche de plusieurs femmes au sein de l'entreprise. Mon plus beau commentaire m'est venu d'une collègue qui m'a dit que grâce à ma ténacité auprès du directeur de succursale, sa seconde grossesse se passait beaucoup mieux.

J'ai continué mon petit chemin; je suis militante depuis 24 ans maintenant et féministe depuis 50 ans. La réalité du milieu a beaucoup évolué au cours des années, et si depuis les années 60, la SAQ était un milieu de travail à prédominance masculine, la bascule s'est faite en 2019-20 où nous sommes passés à plus de 60 % de femmes qui travaillent à la SAQ.

Malgré de belles avancées au niveau de la santé et de la sécurité, la SAQ demeure toujours à la traîne en ce qui concerne la conciliation travail-famille. On ne se le cachera pas, mesdames et mesdemoiselles, c'est souvent nous qui sommes appelées si ça ne tourne pas rond à l'école avec nos enfants, c'est nous qui prenons la majeure partie du RQAP, nous qui réduisons nos heures de travail pour mieux balancer la vie familiale et la vie professionnelle, nous qui prenons des congés pour nous occuper des parents et autres membres de la famille.

Malheureusement, ce sont souvent les femmes qui ont des emplois précaires à la SAQ; temps partiel pendant des années, aucune garantie d'heures, aucune assurance médicaments avant sept ans, et j'en passe, et je passe sous silence le peu de considération que la SAQ démontre pour faciliter la conciliation travail-famille. Et même si nous représentons maintenant la majorité des employés de la SAQ, nos conditions ne reflètent en rien la nouvelle société dans laquelle nous vivons.

Alors, avec toutes les charges que nous avons, qu'elles soient mentales ou physiques, comment trouver le temps de militer

au sein du SEMB ? Le militantisme ce n'est pas seulement sortir dehors avec des pancartes, c'est aussi des actions quotidiennes, des actions de faire respecter notre convention, parce que militer à l'intérieur de notre syndicat, même pour de petites choses, c'est faire passer un message que nous voulons non seulement garder nos acquis, mais aussi améliorer nos conditions actuelles pour que toutes celles qui nous suivront aient de meilleures conditions de travail. C'est surtout se prendre en main et s'affirmer en tant que femme et qu'en nous tenant la main les unes et les autres, nous sommes plus fortes et unies.

C'est ainsi que nous serons à mieux de faire face aux biais inconscients de la SAQ et des collègues, au harcèlement et à la violence. Avec l'aide de notre syndicat, nous avons le pouvoir de faire bouger les choses, d'accomplir de grands projets. C'est pour cela que notre action militante, peu importe laquelle, ne serait-ce que diffuser l'information auprès de nos collègues, peut porter notre parole de femme auprès d'un employeur qui oublie souvent qu'il nous doit un lieu de travail sain, respectueux, bienveillant et exempt de toute violence.

Militer pour le SEMB SAQ, c'est joindre une famille tissée serrée, une famille avec ses hauts et ses bas, mais toujours prête à tout pour que ses trois valeurs, la solidarité, la démocratie et la combativité soient toujours poussées plus haut pour atteindre des objectifs de qualité de vie qui nous permettront de mieux vivre et d'avoir une meilleure conciliation travail-famille.

Les femmes ont toujours été des visionnaires au niveau des combats sociaux, notre pouvoir ne fait que grandir et c'est avec des femmes comme vous, au SEMB, que nous pourrions faire grandir la cause des femmes, non seulement à l'intérieur de la SAQ, mais aussi dans la société québécoise.

Militer c'est investir dans son avenir, mais aussi dans son présent, en faisant ce que nous pouvons, sans pression. Demandez à votre délégué.e ce que vous pouvez faire pour l'aider à faire vivre le SEMB SAQ dans votre succursale. Chaque petit geste compte, chaque revendication nous amène plus loin, nous pousse vers le haut, alors, embarquez-vous ?

*Pascale Sauvageau*

*Déléguée régionale SEMB SAQ Capitale Nationale Est*

# L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS)

## L'analyse différenciée selon les sexes, c'est quoi ?

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) n'est pas une bibitte complexe avec laquelle il est impossible de composer. Au contraire ! C'est un instrument d'analyse formidable qui vise à favoriser l'égalité de fait entre les femmes et les hommes. Nous devrions y recourir aussi bien dans les milieux politiques que dans les organisations syndicales avant l'adoption de tout projet ou de toute mesure impliquant un groupe de personnes des deux sexes.

## Cet instrument d'analyse :

Se base sur les réalités et les besoins distincts des femmes et des hommes ;

- Tient compte des différences entre les femmes et les hommes tant sur le plan socioéconomique que sur celui des rôles et des rapports sociaux ;
- Permet de prévoir les effets précis sur les femmes :
  - d'un projet
  - d'une mesure
  - d'une campagne
  - des demandes de négociation
  - d'un plan de mobilisation
- Constitue une mesure préventive efficace qui nous évite de reproduire les inégalités de genre et la discrimination systémique envers les femmes.

## Pourquoi l'ADS ?

- Pour réaliser que de nombreuses inégalités perdurent entre les femmes et les hommes.
- Pour réduire les situations d'iniquité envers les femmes plutôt que de se fermer les yeux sur cette réalité.
- Pour mener à bien une évaluation éprouvée des risques que peuvent comporter nos projets pour les femmes.



## Comment utiliser l'ADS ?

Dans un contexte syndical, cette analyse s'impose chaque fois que nous voulons mettre sur pied un projet, édicter de nouvelles règles, développer des demandes de négociation, etc.

## L'ADS : une analyse toute simple, mais essentielle.

Plusieurs constats s'imposent à ce stade-ci.

- Cessons de penser que les femmes et les hommes vivent les mêmes réalités au travail. Les femmes rencontrent souvent des obstacles plus importants que leurs confrères, que ce soit sur le marché du travail ou dans la vie de tous les jours. Soyons solidaires et travaillons à les réduire.
- Ayons toujours le réflexe d'utiliser l'ADS dans tous nos projets, histoire de ne pas reproduire les inégalités de fait qui perdurent entre les femmes et les hommes ou pire, de les renforcer.

L'ADS n'est pas une bibitte complexe impossible à utiliser. Elle est un instrument qui aide à atteindre l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.

*Ce texte est tiré de la brochure « L'analyse différenciée selon les sexes, c'est quoi ? » produite par la condition féminine CSN.*

[https://www.csn.qc.ca/wp-content/uploads/2017/04/2017-04-06\\_recherche\\_ads\\_csn.pdf](https://www.csn.qc.ca/wp-content/uploads/2017/04/2017-04-06_recherche_ads_csn.pdf)





# ENSEMBLE POUR NOTRE AVENIR

---

---



- NÉGO 2023 -

